

Point de vue. Liberté, égalité, oui mais fraternité ? (1)

Publié le 26/10/2015 à 11:35 dans Ouest-France



Par Jacques Ricot, philosophe | DR

Si l'on demande aux Français auquel des trois termes de la devise républicaine ils sont le plus attachés, la moitié élit la liberté, un bon tiers choisit l'égalité et un sur sept place la fraternité au sommet.

L'ordre de la triade, bien qu'écrit à l'horizontale au fronton de nos édifices, serait vertical, exprimant une hiérarchie. La fraternité, réduite à la portion congrue, paraîtrait à l'étroit auprès de ses deux grandes sœurs, malgré les sursauts de ferveur collective que provoquent parfois les événements, comme le massacre de l'équipe de *Charlie Hebdo* et l'attentat antisémite contre l'Hyper Cacher de Vincennes.

On voit bien qu'un privilège exorbitant, accordé à la liberté, creuse les inégalités. Ce que l'on constate dans les sociétés où règne un libéralisme effréné. Et si l'égalité devient une valeur exclusive, n'aboutit-on pas à un égalitarisme qui ruine les libertés, selon le triste exemple donné naguère par les sociétés situées au-delà du rideau de fer ?

Puisque la liberté et l'égalité ne font pas toujours bon ménage, c'est à la fraternité qu'il revient de les réconcilier et de les dynamiser. Sans la fraternité, disait Paul Bert, la liberté conduit à l'égoïsme. Sans la

fraternité, pourrions-nous ajouter, l'égalité mène à la froideur et à la paralysie des initiatives.

Contre l'opinion spontanée, n'aurait-il pas été plus judicieux de placer la fraternité au premier rang de la devise ?

L'une des grandes figures de la Révolution française puis de l'abolition de l'esclavage, l'abbé Grégoire, avait déclaré, dès 1791 : « **La religion nous apporte la fraternité, l'égalité, la liberté.** » Soyons assurés que l'ordre des trois mots, inversant celui qui est désormais solidement inscrit dans notre Constitution, était savamment calculé. Il offre une grille de lecture de la devise qui pourrait lui donner une meilleure fécondité.

D'autant plus que la fraternité, notion plus affective que la liberté et l'égalité susceptibles d'une traduction en termes juridiques, ne saurait faire de l'ombre à ses deux sœurs puisqu'elle ne se situe pas sur le même plan.

« La fraternité, née du christianisme »

L'abbé Grégoire attribue au christianisme la paternité des trois valeurs de la devise républicaine. Victor Hugo le redira au XIX^e siècle et Bergson au XX^e siècle.

Dans nos sociétés laïcisées, le fait passe souvent inaperçu quand il n'est pas dénié. Pourtant, pour ne prendre que le cas de la fraternité, celle-ci est clairement née sur le terreau du christianisme et c'est ce que rappelle Régis Debray en indiquant que la *fraternitas* des Latins est apparue d'abord chez les auteurs chrétiens (3). C'était la traduction d'un néologisme grec, *adelphotès*, qu'on ne trouve jamais dans les textes profanes et qui a désigné la « communauté » chrétienne des frères, dès le premier siècle de notre ère. Alors que la *philadelphia* renvoyait simplement à la « vertu », ô combien nécessaire, de l'amour des frères.

« Fraternité », ce fut même le nom que l'Église s'est donné durant les huit premiers siècles. Et si c'était le nom que la communauté humaine pouvait enfin se donner à elle-même aujourd'hui ?

(1) Titre emprunté à un ouvrage collectif : *Liberté, égalité, oui, mais fraternité ?* Lethielleux, 2014.

(3) Régis Debray, *Le moment fraternité, Folio-essais*, p. 232.